



Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Les communes sont en sursis. Le gouvernement en place, par l'entremise de sa majorité à l'Assemblée Nationale, entend réduire le pouvoir des communes pour le remettre à des structures plus grandes. Voici la motion adoptée à l'issue de l'Assemblée générale des Maires ruraux de France, le dimanche 19 avril à Paris.

« La commune est indispensable. Sa place dans la République est essentielle. C'est grâce à son maillage territorial que la proximité avec les citoyens se concrétise. Les élus municipaux restent les élus les plus appréciés et les plus abordables. Dans le contexte de fragilité politique nationale que nous connaissons, il est plus que risqué de s'attaquer à ce qui constitue la base même de notre architecture démocratique. L'histoire de notre pays s'écrit au plus près, chaque jour, partout dans le territoire. Les élus municipaux et les Français font évoluer le monde rural pour lui donner un rôle croissant dans le développement de notre pays.

Réunis à Paris, les Maires ruraux de France, après avoir exprimé leur attachement indéfectible aux libertés communales et en se rassemblant devant le Conseil Constitutionnel samedi 18 avril 2015 aux côtés de citoyens, dénoncent avec vigueur la fragilisation de la commune, quelle qu'en soit la taille, par le législateur.

C'est le cas depuis plusieurs années et encore aujourd'hui avec le projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui veut réduire la liberté d'action des élus locaux, notamment en :

- réduisant progressivement à néant la clause générale de compétences des communes,
- augmentant le nombre de compétences obligatoires et facultatives des intercommunalités,
- organisant la mise sous tutelle de la commune par l'intercommunalité,
- donnant la possibilité à une intercommunalité de décider les impôts des communes à la majorité qualifiée,
- proposant la désignation des représentants des communes à l'intercommunalité par une élection différente que l'élection municipale,
- fixant arbitrairement la taille minimale des intercommunalités à 20 000 habitants,
- supprimant le dispositif interdisant le transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme à l'intercommunalité,
- réduisant le champ d'application de « l'intérêt communau-

taire »,

- supprimant la minorité de blocage reconnue aux communes membres d'un EPCI faisant l'objet d'un projet de fusion,
- relançant la suppression des syndicats et syndicats mixtes,
- étendant la règle de la représentation démographique des communes dans les intercommunalités aux syndicats.

Adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale, ce texte bouleverse gravement et inutilement notre fonctionnement démocratique sans aucune concertation à la hauteur de l'enjeu. Ce texte crée une double légitimité entre niveau communal et intercommunal. **C'est une rupture avec un modèle historique de notre démocratie, sans pour autant en améliorer le fonctionnement. C'est inacceptable !** Les dispositions prises ne sont assorties d'aucune évaluation sur les effets attendus au sein des collectivités ou leur impact sur les territoires. On peut également craindre que ce sera source de blocages, d'excès de politisation inutile et au final d'inefficacité.

Ce texte est imposé avec brutalité. Il amplifie une dérive législative continue où les règles d'organisation de l'action publique changent sans cesse, particulièrement en ce qui concerne les normes, les contraintes, les schémas et la répartition des compétences.

Ce projet méconnaît l'attachement des maires aux principes de coopération librement consentie, de gestion mutualisée, de subsidiarité et de complémentarité entre communes et leurs outils de coopération. **Voilà pourquoi les maires demandent aux parlementaires de prendre en considération les attentes exprimées par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), tout particulièrement en ce qui concerne la représentation dans les intercommunalités, la taille de celles-ci et les conditions de mises en oeuvre du PLUi. Ils leur demandent de s'opposer à l'adoption en l'état du texte du projet de loi NOTRe et, de manière générale, à rejeter tout texte qui mettrait à mal les libertés locales.**

Lucides sur les risques encourus, ils appellent l'ensemble des élus ruraux de France à se mobiliser.

L'AMRF organisera dans les prochaines semaines, avant le vote en seconde lecture au Parlement, une série d'actions d'information auprès de la population, des médias, des autres élus ruraux et des parlementaires. Elle fera des propositions concrètes.

L'AMRF, constatant la très large convergence des positions de la majorité des associations représentatives d'élus sur ces questions, appelle les associations d'élus solennellement à une action commune pour sauvegarder la légitimité de la proximité du niveau communal en cohérence avec les aspirations de nos concitoyens qui demandent efficacité et proximité. »

Bernard Hirth



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

MAI, LE MOIS DU MUGUET !

Rosalà : Storki, t'as vu le titre du journal ?

Storki : Je ne lis plus le journal tant que je n'aurai pas de lunettes !

R : Hé ! Une habitante de Sentheim a été invitée à l'Élysée par M. Hollande pour le 1^{er} mai.

S : Peuh ! Moi, je survole l'Élysée quand je veux, je peux voir qui je veux et le journal n'en fait pas un fromage...

R : C'est un honneur. On connaîtra aussi le nom de notre village à Paris.

S : On le connaît grâce à nous !

R : Arrête de frimer... Enfin, la fin de la couvaïson. J'en avais presque marre.

S : Plains-toi, assise comme une reine dans le nid.

R : Si tu crois que je me suis amusée !

S : Je te fais remarquer que « Madame » n'a manqué ni de mousse, ni de crottin pour garder nos œufs au chaud, ainsi que les papattes de Madame !

R : Tu parles ! C'est ton boulot, mon vieux.

S : Et toi ? Tu profitais du temps du casse-croûte pour médire sur vos conjoints avec les copines. Et qui était assis sur les œufs en t'attendant ? MOI !!!

R : Enfin, les petits sont là. Dommage que je ne sais pas compter, ce qui fait que je ne connais même pas le nombre de nos enfants.

S : T'inquiète ! La voisine du dessous te renseignera, dès que les petits sortiront leur tête du nid.

R : Est-ce que la « fameuse » aire de jeux sera faite cette année ? On pourrait y envoyer les petits pour jouer.

S : C'est au programme, mais c'est horriblement cher. Avec ce que touche une commune comme la nôtre, on n'est pas sorti de l'auberge !

R : Faudrait un « Galdschisser », je veux dire un « mécène »

S : De toute façon, les associations sont déjà au taquet pour les activités d'été des enfants.

R : Oui, et je parie que les parents oublieront de les inscrire, le moment venu ! Pourtant, ça éviterait aux enfants de traîner dans le village en cherchant une bêtise à faire !

S : Tu vas inscrire les petits ?

R : Qu'est-ce que tu peux être flan. Rappelle-toi, c'est des cigogneaux, pas des enfants ! A propos, y a-t-il des gens venus rechercher des objets perdus à la mairie ?

S : D'après ce que j'ai entendu de Seppi qui habite sur le toit du presbytère, pas un chat n'est venu.

R : Comment Seppi peut le prétendre ?

S : De son observatoire, il voit tout ce qui se passe à la mairie.

R : C'est un menteur, il ne peut rien voir à travers les rideaux occultant les fenêtres.

S : Rosalà, faut toujours que tu saches tout mieux que moi. Tu me fatigues à la longue !

R : Au lieu de bavasser par jalousie, va plutôt chercher à manger aux enfants. Je vais faire une sieste en t'attendant.

S : Mais bien sûr ! Surtout ne te fatigue pas !

R : File ! De toute manière, c'est moi qui aie toujours le dernier mot !!!

Françoise NAEGELEN alias Rosalà la cigogne

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de **SENTHEIM** qui fêtent leur anniversaire
en mai,

90 ans : Thérèse SCHENK, née ARNOLD, le 27,

89 ans : Eugénie BISSLER, née WOLFF, le 22,

88 ans : Jeanne SCHUFFENECKER, née HIRTH, le 31,

88 ans : Georges BOESCH, le 24,

88 ans : Roger LAURENT, le 24,

88 ans : Henri RISSER, le 8,

86 ans : Maria GONZALES, née SCIAMANDA, le 3,

84 ans : Michel DELON, le 28,

84 ans : Mathilde HANDSCHIN, née WOLENGER, le 31,

81 ans : Antoinette PETON, née GSCHWEND, le 10,

et en juin,

88 ans : René TETTAMANZI, le 1,

84 ans : Jacqueline KAMMERER, née GENET, le 21,

84 ans : Andrée SCHEUBEL, née KIEFFER, le 25,

83 ans : Pierre MURAT, le 5,

83 ans : Anne REITER, née BEHAWETZ, le 28.

LES CYCLOS DE LA DOLLER, UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE

Vendredi 20 février, l'association des Cyclos de la Doller de Sentheim, présidée par Jean-Marie Bissler, a tenu son assemblée générale à l'Espace Schuffenecker de Sentheim.

Le club compte 35 membres (13 adultes licenciés, 2 adultes membres, 20 jeunes licenciés) dont 5 membres en section route.

Jean-Michel Huet a présenté les activités de la section route. Les cinq membres se retrouvent tous les dimanches matins de mars à novembre, pour un départ entre 7h et 9h. Les sorties

sont fonction de la météo et de la forme de chacun. Pour la saison 2014, l'équipe a parcouru 2750 km étalés sur 38 sorties. Les cyclistes ont participé à certaines sorties organisées par d'autres clubs, et deux d'entre eux se sont rendus à la semaine fédérale à Saint-Pourcain-sur-Sioule en Auvergne, et comptent bien participer à l'édition 2015 qui se déroulera à Albi dans le Tarn. Les cinq licenciés ont participé à la course internationale La Vosgienne en septembre dernier.

La saison 2014 a également été riche pour la section VTT, animée par Jean-Marie Bissler. A partir de mi-mars, les sorties VTT ont repris tous les samedis après-midi. Les membres du club ont participé à certains critères (Hagenbach, ACS Peugeot Citroën de Mulhouse), qui associent un concours d'éducation routière pour les jeunes de 7 à 12 ans (apprentissage de la sécurité et de la mécanique du vélo). Certaines sorties organisées par d'autres clubs et des sorties familiales ont complété l'activité du club. Le club a apporté un soutien logistique à la course cycliste « Sentheim-Vallon du Soultzbach » et à l'Elan des Daims, et se sont rendus à la semaine européenne des jeunes à Mur-de-Bretagne en juillet. Une sortie a également été proposée dans le cadre des animations d'été à Sentheim.



Photo L'Alsace / Viviane TABOURIN

Les différentes sorties avec les jeunes sont encadrées par des initiateurs-moniteurs, lesquels sont formés. En 2014, Kevin Lacabane, 20 ans, a suivi la formation de moniteur. Pour marquer le coup, le président lui a remis une trousse de secours et un maillot.

Les perspectives de 2015 sont nombreuses : critérium régional le 12 avril à Hagenbach, sortie familiale pédestre au Gresson le 19 avril, sortie au Ventron du 26 au 29 avril avec les jeunes, critérium régional à Soultz-

sous-Forêt le 31 mai, sortie familiale le 28 juin à Bernwiller et le 27 septembre à Hirsingue, critérium départemental le 11 octobre à Roppentzwiller, participation à Haut-Rhin propre le 11 avril, tenue de la restauration lors de la course vélo « Sentheim-Vallon du Soultzbach » le 11 mai et soutien logistique à l'Elan des Daims le 17 mai, formation secouriste pour les accompagnateurs, semaine européenne des jeunes à Pont-à-Mousson (54) du 11 au 19 juillet, sorties dans le cadre des animations d'été les 25 juillet et 22 août. Et bien sûr, les sorties VTT des samedis qui reprendront mi-mars.

Bernard Hirth, maire de Sentheim, a félicité les Cyclos pour le travail mené au cours de l'année : « Vous êtes un petit club dans lequel il se passe beaucoup de choses. C'est remarquable, vous proposez des activités sportives et des activités conviviales qui rassemblent. De plus, vous portez les couleurs de Sentheim et de la vallée bien au-delà du ban communal ».

Frédéric Schull, président du club de Hagenbach et représentant de la Ligue d'Alsace de Cyclotourisme a souligné le dynamisme et l'exemplarité du club, et notamment des jeunes, sportifs et encadrants.

Viviane TABOURIN (L'Alsace)

NOUVEAUTÉ AUX JARDINS D'ICARE

Chaque deuxième jeudi du mois **le marché d'Icare déménage de Sentheim à Masevaux !**

Retrouvez nos légumes *bio, locaux et solidaires* sur le **marché des producteurs fermiers de la vallée de la Doller à Masevaux**. Rendez-vous les jeudis :

- 21 mai,
- 11 juin,
- 9 juillet,
- 13 août,
- 10 septembre,

place des Alliés (place du marché) à Masevaux de 17h à 20h. Sur place : buvette et animation.

GRAND PRIX CYCLISTE « SENTHEIM-VALLON DU SOULTZBACH »

Dimanche 10 mai 2015 - Départ, Arrivée, rue de Mortzwiller.

1^{ère} course : 10h à 12h, **8 tours, soit 65,6 km**, (D1, D2, D3, Cadets, Féminines),

2^{ème} course : 14h à 17h, **13 tours, soit 106,6 km**, (Elite, Junior).

Boissons et restauration sur place, assurées par les Cyclos de la Doller.

**Pour les enfants, animations autour du vélo,
organisées par l'ASPTT-MULHOUSE,
de 10h à 11h30 et de 14h30 à 16h30.**

INVITATION A LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945 70^{ème} anniversaire

7 mai à 19h au monument aux morts,

avec la participation de la Musique Sainte Cécile de Guewenheim.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à l'école maternelle.

TARTE SUCRÉE À LA RENOUÉE DU JAPON

La renouée du Japon a envahi les berges de la Doller. Elle ne passe pas inaperçue, elle affectionne les berges des cours d'eau. Mais, depuis quelques années, elle apparaît même en forêt.

On a beau couper cette sacrée renouée deux ou trois fois durant la belle saison, ses pousses refont inmanquablement leur apparition à chaque printemps. Elle est considérée comme une plante nuisible, car elle chasse les espèces locales là où elle s'installe.

Pourtant, elle possède, malgré tout, quelques atouts : les apiculteurs l'affectionnent pour ses fleurs que les abeilles butinent en fin de saison, quand les autres fleurs se font rares. Mais, plus surprenant, elle peut remplacer la rhubarbe partout où elle est traditionnellement utilisée.

Vous trouverez ci dessous une recette que vous pourrez essayer (avec modération car elle contient de l'acide oxalique, toxique à haute dose, la rhubarbe, la betterave, l'oseille en contiennent également).

Recette de la tarte sucrée à la renouée du Japon

Ingrédients pour une tarte de 24 cm de diamètre :

- 500 g de jeunes pousses de renouée du Japon (pousses d'une trentaine de centimètres),
- un rouleau de pâte brisée (éventuellement de fabrication maison),
- 100 g de sucre,
- 10 cl de crème fraîche,
- 2 œufs.

Mode opératoire :

- préchauffer le four à 180°,
- laver, puis éplucher les pousses de renouée du Japon en retirant leur peau (pellicule verte tachetée de rouge, facilement détachable en lambeaux),
- les couper en deux dans le sens de la longueur puis en petits tronçons de trois centimètres environ,
- étaler la pâte brisée dans le moule à tarte après l'avoir beurré et saupoudré d'une fine couche de farine,
- dans un bol, mélanger les œufs avec 2/3 du sucre,
- incorporer ensuite la crème fraîche,
- répartir la renouée sur la pâte, saupoudrer avec le reste de sucre,
- recouvrir du liquide et enfourner pour 30 mn.

Cette tarte est à déguster froide.

L'ASSOCIATION LA VIE EN MARCHÉ « ALVM »

Née en septembre 2001 pour aider les enfants et les adolescents en situation de handicap au Sénégal, LA VIE EN MARCHÉ poursuit ses missions depuis 14 ans.

Les actions de l'ALVM :

- un des plus grands projets menés par l'ALVM fut la construction d'un centre de rééducation fonctionnelle d'enfants et d'adolescents handicapés « CARFEAH » avec un atelier d'aide au travail pour l'apprentissage et la formation professionnelle,
- un autre de ses projets fut la construction d'un centre de documentation et d'information et d'un médiathèque à l'école Médine-Extension à M'Bour.



Le projet :

- récolte de matériel médical et orthopédique ainsi que de matériel scolaire.
- organisation du **convoi de l'espoir « Yonu Yakar »**. Celui-ci partira courant 2016 du Haut-Rhin pour acheminer vers M'Bour au Sénégal le matériel qui fait cruellement défaut au bon fonctionnement de ces structures.

Site de l'association : <http://www.vie-en-marche.org/>

Film sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=-jIG9FJbtGg>

CARNAVAL ENSOLEILLÉ POUR LES ÉCOLIERS



Photo L'Alsace / Viviane TABOURIN

Alors que les vacances étaient toutes proches, il y avait un air de fête dans la cour de l'école élémentaire de Sentheim ce vendredi 20 février. Les enfants s'étaient déguisés et ont pu profiter d'un soleil radieux pour se lancer confettis et serpentins. Les petits de l'école maternelle avaient confectionné un déguisement de loup, personnage de la série d'albums "Le loup", qui est au cœur de leurs différents projets tout au long de l'année. Avec leurs longs museaux et leurs grandes dents, ils ont rejoint les grands, princesses, pirates, cyclistes, spidermans et autres super-héros d'un jour.

Petits et grands ont apprécié de se retrouver pour partager ce moment ensemble et déguster les beignets et autres gourmandises réalisés par leurs parents, lesquels se sont joints aux enfants durant cet après-midi convivial.

Viviane TABOURIN (L'Alsace)

CARITAS RÉSEAU SECOURS CATHOLIQUE

Accompagnement au retour à l'emploi

La permanence a lieu **tous les jeudis de 9h à 11h**, rédaction de CV sur rendez-vous.

Permanences des aides

Des aides à l'accompagnement scolaire, aux démarches administratives, et, ponctuellement, des aides alimentaires et

matérielles vous sont aussi proposées. Les permanences se tiennent **tous les jeudis de 14h à 16h**.

Après-midi convivial

Notre prochaine rencontre aura lieu **mardi 26 mai à partir de 14h30**. Si vous avez un problème de déplacement pour vous y rendre, téléphonez-nous au 03 69 29 18 23 ou au 06 89 77 22 80

Pour l'équipe, Jeannine DEMEY

CARITAS 11, place des Alliés - cour du Chapitre 68 290 - Masevaux Tél. : 03 89 38 04 90 ou 06 89 77 22 80.

VENTE DE FLEURS - LIVRAISON DE COMMANDES

Samedi 9 mai de 9h à 12h,

aux ateliers municipaux.

Venez faire votre choix, à bon prix, avec les conseils d'un horticulteur.

Marcheurs de Sentheim

Sortie pédestre du jeudi 21 mai 2015

Rendez-vous : place de l'Eglise à Sentheim pour un départ à **9 heures précises**.

Itinéraire du matin : parking du col du Hundsruck - Haut de Bourbach - Sentier Marcel - Waldmatt - Rossberg - Vogelsteine - ferme-auberge du Gsang (distance : 6.5 km, dénivelée : 433 m).

Menu : entrée charcuterie, crudités, fleischschnakas, salade, dessert au choix.
Le tout est fait maison à 15 € hors boissons.

Itinéraire de l'après-midi : ferme-auberge du Gsang - ferme du Rossberg - autour du Thanner Hubel - ferme-auberge du Thanner Hubel - Steinklotz - Haut de Bourbach - col du Hundsruck (distance : 5.5 km, dénivelée : 70 m).

Veillez vous inscrire impérativement avant le 16 mai 2015, dernier délai, tél. : 03 89 82 56 36.



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Mercredi	6	mai	: médiabus, place de l'Eglise de 10h à 12h
Jeudi	7	mai	: commémoration du 8 mai au monument aux morts à 19h
Vendredi	8	mai	: vente de plants aux Jardins d'Icare
Vendredi	8	mai	: loto organisé par l'association de pêche « le Grumby » à la Belle Escale
Samedi	9	mai	: marché aux fleurs aux ateliers municipaux de 9h à 12h
Dimanche	10	mai	: Course cycliste - Grand prix de « Sentheim - Vallon du Soultzbach »
Dimanche	17	mai	: 20 ^{ème} course pédestre « Elan des Daims », parc de la maison Saint-Jean
Jeudi	21	mai	: marche organisée par « les Marcheurs de Sentheim »
Samedi	30	mai	: journée citoyenne
Mercredi	3	juin	: médiabus, place de l'Eglise de 10h à 12h

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, activités de votre association...), contactez **Marc PERRIN** mairie de **SENTHEIM** ou envoyez un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr** avant le **26 mai 2015**.

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 6 juin 2015.